

**Décret n° 2002-1102 du 08 novembre 2002
portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics,
des sociétés nationales et des sociétés à participation publique
entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères**

Non publié au JORS

Le Président de la République,

Vu la Constitution notamment en ses articles 43 et 76 ;

Vu la loi n° 90-07 du 28 juin 1990 relative à l'organisation et au contrôle des entreprises du secteur parapublic et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;

Vu le décret n° 2001-948 du 21 novembre 2001, portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;

Vu le décret n° 2002-1100 du 4 novembre 2002 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2002-1101 du 6 novembre 2002 portant nomination des Ministres ;

Sur le rapport du Premier Ministre,

Décète :

Article premier. - Les services de l'État sont répartis entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ainsi qu'il suit :

Présidence de la République

1° Cabinet du Président de la République et services rattachés

- Grande chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
- Bureau du protocole présidentiel ;
- État-major particulier du Président de la République ;
- Inspection générale des Forces armées ;
- Agence nationale de Sécurité ;
- Commission nationale pour la Francophonie ;
- Secrétariat du Conseil supérieur de la Défense nationale ;
- Secrétariat du Conseil national de Sécurité ;
- Secrétariat du Conseil supérieur de la Magistrature ;

2° Secrétariat général de la Présidence de la République et Services rattachés

- Inspection générale d'État ;
- Contrôle financier ;
- Commission nationale des Contrats de l'Administration ;
- Cellule économique, financière et fiscale ;
- Cellule des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Agence de régulation des Télécommunications ;
- Service informatique de la Présidence de la République ;
- Direction de l'Informatique de l'État ;
- Laboratoire radioélectrique ;
- Service technique central des Chiffres et de la Sécurité des Télécommunications ;
- Cellule Communication ;
- Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux ;
- Délégation au Management Public ;
- Direction de la gestion du Patrimoine bâti de l'État ;
- Projet de construction et de réhabilitation du Patrimoine bâti de l'État ;
- Inspection générale du Patrimoine bâti et des palais nationaux ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- Bureau du Courrier général ;
- Bureau du Parc automobile ;
- Service de Documentation et des Archives ;
- Service des Traductions ;
- Service de la Reprographie ;
- Maison militaire ;
- Escadrille présidentielle ;
- Intendance des Palais de la Présidence de la République ;
- Intendance des Palais nationaux ;
- Bureau d'Architecture ;
- Cellule de Crise pour la Sauvegarde de la Sécurité et des Intérêts des Sénégalais de l'Extérieur ;

Primature

1° Cabinet du Premier Ministre et Services rattachés

- Cellule de communication ;

- Délégation générale du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ;
- Haute Autorité de l'aéroport Léopold Sedar Senghor ;
- Cellule de lutte contre la malnutrition.

2° Secrétariat général du Gouvernement et Services rattachés

- Service de Liaison ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- Direction de l'Assistance technique ;
- Direction des Archives du Sénégal ;
- Direction de l'Imprimerie nationale ;
- Commissariat aux Réfugiés et aux Personnes déplacées ;
- Division de la Gestion du Building Administratif.
- Bureau du Courrier général ;

Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Service de Gestion et de Planification des Ressources en Eau ;
- Comité national des Hydrocarbures.

2° Directions

- Direction des Mines et de la Géologie ;
- Direction de l'Énergie ;
- Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
- Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Agence sénégalaise d'Électrification rurale ;
- Agence de Promotion du Réseau hydrographique national.

Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Bureau de Presse et de Documentation ;
- Service de la Propriété industrielle et technologique.

2° Directions

- Direction de l'Industrie ;
- Direction de l'Artisanat ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement ;

3° Autres administrations

- Centre de Formation artisanale de Dakar (CFA) ;
- Centre de Perfectionnement des artisans ruraux (CPAR) ;
- Centre de Perfectionnement agricole et artisanal (CPAA) ;

Ministère des Sports

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Bureau de Presse, d'Information et de Documentation.

2° Directions

- Direction de la Haute compétition ;
- Direction de l'Éducation physique et des Activités sportives ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

Ministère des Affaires Étrangères, de l'Union Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur

1° Cabinet et services rattachés

- Service du Protocole ;
- Bureau de Presse et d'Information ;
- Bureau des Pèlerinages ;
- Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Service des Conférences internationales et de la Traduction ;
- Bureau du Courrier et de la Valise diplomatique ;
- Bureau du Chiffre ;
- Inspection des Postes diplomatiques et consulaires ;
- Agence comptable centrale des Postes diplomatiques et consulaires.

3° Directions

- Direction Afrique-Asie ;

- Direction Europe — Amérique — Océanie ;
- Direction des Organisations internationales ;
- Direction des Affaires juridiques et consulaires ;
- Direction des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Direction des Études et des Projets d'Intégration économique africaine ;
- Direction des Organisations et Communautés inter-africaines ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

Ministère de la Justice

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Administration de la Justice.

2° Directions

- Direction des Affaires civiles et du Sceau ;
- Direction des Affaires criminelles et des Grâces ;
- Direction des Services judiciaires ;
- Direction de l'Éducation surveillée et de la Protection sociale ;
- Direction de l'Administration pénitentiaire ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;

3° Autre administration

- Centre de Formation judiciaire.

Ministère de l'Intérieur

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Services de Sécurité ;
- Inspection de l'Administration territoriale et locale ;
- Services des Affaires administratives et financières ;
- Service des Télécommunications ;
- Services des Archives communes ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Service de Formation ;
- Groupement national des Sapeurs-pompiers ;
- Bureau de Suivi ;

2° Directions

- Direction générale de la Sûreté nationale :

• Services rattachés

- Direction de la Sûreté de l'État ;
- Direction de la Police judiciaire ;
- Direction de la Sécurité publique ;
- Direction de la Police des Étrangers et des Titres de Voyage ;
- Direction de l'École nationale de police et de la Formation permanente ;
- Direction des Personnels ;
- Direction du Budget et des Matériels.

- Direction générale des élections ;

• Services rattachés

- Direction des Opérations électorales ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale ;
- Direction de l'Automatisation des Fichiers ;
- Direction de la Protection civile ;
- Direction des Collectivités locales ;
- Direction de l'Expansion rurale ;
- Direction de l'Administration générale et de l'équipement.

Ministère de la Défense

1° Cabinet Civil et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2° Cabinet militaire et services rattachés

- Bureau de Liaison et du Courrier ;
- Bureau de Sécurité du Building administratif ;
- Bureau de l'Action sociale des Forces armées.

3° Services propres

- État-Major général des Armées ;
- Haut Commandement de la Gendarmerie nationale ;
- Direction de la Justice militaire ;
- Direction de la Documentation et de la Sécurité extérieure ;
- Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;
- Direction des Affaires administratives, de l'Équipement et du Budget ;
- Direction du Musée des Forces armées ;

- Direction du Génie et de l'infrastructure ;
- Direction du Matériel ;
- Direction des Transmissions ;
- Direction de l'Intendance ;
- Direction de la Santé ;
- Direction de l'Information et des Relations Publiques ;
- Direction de la Sécurité militaire ;
- Direction du Contrôle, des études et de la législation.

Ministère de l'Économie et des Finances

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale des Finances ;
- Cellule de Contrôle des Effectifs de la Masse salariale ;
- Cellule de gestion et de contrôle du Portefeuille de l'État ;
- Service de la Presse et de la Documentation ;
- Fonds de Promotion économique ;
- Cellule d'Assistance technique aux Caisses populaires d'épargne et de crédit ;
- Secrétariat du Fonds de Contrepartie de l'Aide alimentaire ;
- Commissariat à l'Après-Barrages ;
- Service des études économiques et financières.

2° Directions

- *Direction générale des Finances* :
 - Services rattachés au Directeur général
 - Direction du Budget ;
 - Direction de la Dette et de l'Investissement ;
 - Direction de la Solde, des Pensions et des Rentes viagères ;
 - Contrôle des opérations financières ;
 - Direction du Matériel et du Transit administratif ;
- *Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor* :
 - Services rattachés au Directeur général
 - Trésorerie générale ;
 - Paierie générale du Trésor ;
 - Recette générale du Trésor ;
 - Trésoreries Paeries régionales
- *Direction générale des Douanes* :
 - Services rattachés au Directeur général
 - Direction des Études et de la Législation ;
 - Direction des Opérations douanières ;
 - Direction du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude ;
 - Direction du Personnel et de la Logistique ;
 - Direction des Systèmes informatiques douaniers ;
 - Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
 - Bureau particulier.
- *Direction générale des Impôts et Domaines* :
 - Services rattachés au Directeur général
 - Direction des Vérifications et Enquêtes fiscales ;
 - Direction des Impôts ;
 - Direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ;
 - Direction du Cadastre
 - Direction de la Coopération économique et financière ;
 - Direction de la Prévision et de la Statistique ;
 - Direction de la Monnaie et du Crédit ;
 - Direction des Assurances ;
 - Agence Judiciaire de l'État ;
 - Direction du Traitement automatique de l'Information ;
 - Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
 - Direction de la Planification des ressources humaines ;
 - Direction de la Planification ;
 - Direction des Stratégies de Développement ;

Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Transports

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics ;
- Cellule de Coordination du Programme d'ajustement sectoriel Transport.

2° Directions

- Direction de l'Aviation civile ;
- Direction de la Marine marchande ;
- Direction des Travaux publics ;

- Direction des Transports terrestres ;
- Direction des Travaux géographiques et cartographiques ;
- Direction de la Météorologie nationale ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Agence autonome des Travaux routiers ;
- Activités aéronautiques du Sénégal ;
- École nationale de Formation maritime.

Ministère de l'Éducation

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Éducation nationale ;
- Unité de Coordination des Projets d'Éducation ;
- Office du Baccalauréat ;
- Division de l'Enseignement privé ;
- Division de l'Enseignement arabe ;
- Division des Examens et Concours ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Bureau du Suivi ;
- Division du Contrôle médical scolaire ;
- Centre national d'Orientation scolaire et professionnelle ;
- Division de la Radio-Télévision scolaire.

2° Directions

- Direction de l'Éducation préscolaire ;
- Direction de l'Enseignement élémentaire ;
- Direction de l'Enseignement moyen et secondaire général ;
- Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation ;
- Direction des Constructions et de l'Équipement scolaire ;
- Direction de l'Enseignement Supérieur ;
- Direction des Bourses ;
- Direction de l'Enseignement secondaire et technique ;
- Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de base ;
- Direction de la promotion des Langues nationales ;
- Direction de la Formation professionnelle ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Secrétariat général permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO ;
- Institut national d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Éducation (INEADE) ;
- École de formation d'Instituteurs (EFI) ;
- École nationale d'Économie appliquée (ENEA) ;
- École nationale supérieure d'Agriculture (ENSA) ;
- École nationale des Cadres ruraux (ENCR) ;
- École nationale de formation en Économie familiale et sociale (ENFEFS) ;
- Institut national d'Éducation et de formation des Jeunes aveugles (INEFJA) ;
- Centre de formation professionnelle et commerciale Delafosse de Dakar ;
- Centre de formation des Maîtres d'Enseignement technique ;
- Centre de Formation professionnelle des Jeunes YMCA de Dakar ;
- Centre de Formation professionnelle et technique, Sénégal-Japon (CFPT/SJ) ;
- Centre d'Enseignement professionnel (CEP) ;
- Centre national de Formation des Cours professionnels et industriels (CNFCPI) ;
- Centre régional d'Enseignement technique féminin (CRETf) ;
- Centres d'Enseignement technique féminin (CETF) ;
- Centre de Formation professionnelle de Joal-Fadiouth ;
- Centre régional de Formation professionnelle (CRFP) ;
- Centre d'Entreprenariat et de Développement technique.

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2° Directions

- Direction des Parcs nationaux ;
- Direction de l'Environnement et des Établissements classés ;
- Direction des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Protection des Sols ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Centre nationale de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasses et Parcs nationaux ;
- Agence pour la Propreté de Dakar (APRODAK) ;

Ministère de la Santé, de l'Hygiène et de la Prévention

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection de la Santé ;
- Service national de l'Éducation pour la santé ;
- Laboratoire national de Contrôle des médicaments ;
- Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national de Développement sanitaire.

2° Directions

- Direction de la Santé ;
- Direction de la Pharmacie et du Médicament ;
- Direction des Établissements de Santé ;
- Direction de la Prévention ;
- Direction des Études, de la Recherche et de la Formation ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- Direction de l'Hygiène publique ;

3° Autres administrations

- Centre nationale de Formation des Techniciens en maintenance hospitalière (CNFTMH) ;
- École nationale de Développement sanitaire et social (ENDSS).

Ministère de l'Agriculture et de l'élevage

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Bureau de Presse et d'Information ;
- Bureau de la Formation professionnelle agricole ;
- Comité national du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

2° Directions

- Direction de l'Agriculture ;
- Direction de l'Élevage ;
- Direction de l'Horticulture ;
- Direction de la Protection des Végétaux ;
- Direction du Génie rural ;
- Direction des Bassins de rétention et Lacs artificiels ;
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques.
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;

3° Autres administrations

- Centre de Formation professionnelle horticole (CFPH) ;
- Centre d'Initiation horticole (CIH) ;
- Centre de Perfectionnement agricole (CPA) ;
- Centre national de Formation en Cultures irriguées (CNFCI) ;
- Centre de Perfectionnement des Maraîchers (CPM) ;
- Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural ;
- Centre national de Formation des Techniciens de l'Élevage et des Industries animales (CNFTEIA) ;
- Centre de Perfectionnement des Éleveurs (CPE).

Ministère de la Famille et de la Solidarité nationale

1° Cabinet

- Commissariat à la Sécurité alimentaire ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;

2° Directions

- Direction de la Famille ;
- Direction de la Petite Enfance et des droits de l'enfant ;
- Direction de l'Action sociale et de la Solidarité nationale ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Fonds de Solidarité nationale ;
- Centre national d'appui et de formation des femmes (CENAF).

Ministère de la Pêche

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection de la Pêche ;
- Cellule d'Études et de Planification.

2° Directions

- Direction de l'Océanographie et des Pêches maritimes ;
- Direction de la Pêche continentale et de l'Aquaculture ;
- Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens des Pêches ;
- Centre d'Assistance, d'Expérimentation et de Vulgarisation pour la Pêche artisanale ;

- Centre de pêche de Missirah.

Ministère du Tourisme

1° Cabinet et services rattachés

- Service de la Communication ;
- Bureau de Suivi ;
- Secrétariat du Comité de gestion touristique ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2° Directions

- Direction des Investissements et de la promotion touristique ;
- Direction des Professions et des activités touristiques ;
- Direction des Loisirs ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- École Nationale de Formation Hôtelière et Touristique.

Ministère de l'Habitat

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2° Directions

- Direction de l'Administration Construction et de l'Habitat ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

Ministère de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations Professionnelles

1° Cabinet

- Inspection des Affaires administratives et financières ;

2° Directions

- Direction de l'Emploi ;
- Direction du Travail et de la Sécurité sociale ;
- Direction de la Fonction publique ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- École nationale d'Administration ;
- Centre d'Enseignement à Distance (CED) ;
- Centre médico-social de la Fonction publique ;
- Centre national d'Action et de Formation ;
- Institut de Prévoyance retraite du Sénégal (IPRES) ;
- Caisse de Sécurité sociale.

Ministère du Développement social

1° Cabinet et services rattachés

- Cellule de Suivi et de Coordination des Projets de Lutte contre la Pauvreté ;
- Bureau de Suivi et de Coordination technique des Projets et Programmes ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;

2° Directions

- Direction des Stratégies de Développement social ;
- Direction du Développement communautaire ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Fondation nationale d'Action sociale ;
- École nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS).

Ministère de la Culture et de la Communication

1° Cabinet et services rattachés

- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2° Directions

- Direction des Arts ;
- Direction du Livre et de la Lecture ;
- Direction du Patrimoine culturel ;
- Direction de la Cinématographie ;
- Direction de la Communication ;
- Direction des Études et de la Réglementation ;
- Service d'Information et de Documentation ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Festival national des Arts et de la Culture (FESNAC) ;

- Maison de la Culture Douta Seck ;
- Orchestre national du Sénégal ;
- Biennale des Arts contemporains ;
- École nationale des Arts ;
- Projet du Mobilier national ;
- Galerie nationale d'Arts ;
- Institut de Coupe, couture et mode (ICCM).

Ministère des Relations avec les Institutions parlementaires nationales, régionales et de l'Union africaine

1° Cabinet et service rattaché

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2° Directions

- Service des Relations avec les Assemblées.
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

Ministère de la Coopération décentralisée et de la planification régionale

1° Cabinet et service rattaché

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2° Directions

- Direction de la Coopération décentralisée et de la Planification régionale ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

Ministère de la Recherche scientifique et technologique

1° Cabinet et services rattachés

- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.
- Inspection technique.

2° Directions

- Délégation aux Affaires scientifiques et techniques ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.
- Mission d'Aménagement et de Promotion du Technopole de Dakar.

Ministère des PME et du Commerce

1° Cabinet

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2° Directions

- Direction du Commerce intérieur ;
- Direction du Commerce extérieur ;
- Direction des PME ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Agence de Développement et d'Encadrement des PME.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières.
- Bureau de l'Architecture et des Monuments historiques.

2° Directions

- Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture ;
- Direction des Espaces verts urbains ;
- Direction de l'Aménagement du Territoire ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Haute Autorité pour l'Aménagement de la Corniche.

Ministère de l'Entrepreneuriat féminin et du micro-crédit

1° Cabinet et service rattaché

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2° Directions

- Direction de l'Entrepreneuriat féminin et du micro-crédit ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

Ministère de la Jeunesse

1° Cabinet et services rattachés

- Centre National d'Information et de Documentation ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.

2° Directions

- Direction de la Jeunesse et de la Vie associative ;
- Direction des Études, de la Formation et de la Planification ;

- Direction des Projets et de l'Insertion économique ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

- Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes ;
- Fonds national de Promotion de la Jeunesse ;
- Service civique national.

?????????

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, chargé des Collectivités locales

1° Cabinet

2° Directions

- Direction de la Famille ;
- Direction de la Petite enfance et des Droits de l'Enfant ;
- Direction de l'Éducation préscolaire ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement ;

3° Autres administrations

- Centre national d'Information et de Documentation pour la Femme.

?????????

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Éducation chargé de la Formation professionnelle publique et privée, de l'Alphabétisation et des Langues nationales

1° Cabinet

2° Directions

- Direction de l'Enseignement secondaire technique ;
- Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base ;
- Direction de la Promotion des Langues nationales ;
- Direction de la Formation professionnelle ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3° Autres administrations

?????????

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Éducation chargé du Préscolaire et de la Case des Tout-Petits

1° Cabinet

2° Directions

- Direction de la Famille ;
- Direction de la Petite enfance et des Droits de l'Enfant ;
- Direction de l'Éducation préscolaire ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement ;

3° Autres administrations

Art. 2. — Le contrôle des établissements publics énumérés ci-dessous relève des ministères ainsi qu'il suit :

- **Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique**
 - Office national d'Assainissement du Sénégal (ONAS).
- **Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat**
 - Union nationale des Chambres de Métiers ;
 - Chambre des Métiers ;
 - Institut de Technologie alimentaire (ITA).
- **Ministère de la Justice**
 - Ordre des Avocats ;
 - Ordre des Experts et Évaluateurs agréés.
- **Ministère de la Défense**
 - Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) ;
 - Hôpital Principal de Dakar.
- **Ministère de l'Économie et des Finances**
 - Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés
- **Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Transports**
 - Centre expérimental de Recherches et d'Études pour l'Équipement (CEREEQ) ;
 - Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD) ;
 - Conseil sénégalais des Chargeurs (COSEC).
- **Ministère de l'Éducation**
 - Université de Dakar ;
 - Université de Saint-Louis ;
 - Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD) ;

- Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis (CROUS) ;
- Institut sénégal-britannique d'enseignement de l'anglais (ISBEA) ;
- École nationale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSEPT) ;
- Institut supérieur d'éducation populaire et sportive (INSEPS).
- Centre national de Qualification professionnelle (CNQP) ;
- Office national de Formation professionnelle (ONFP).

• *Ministère de la Santé, de l'Hygiène et de la Prévention*

- Ordre des Médecins ;
- Ordre des Pharmaciens ;
- Ordre des Chirurgiens-Dentistes ;
- Centre hospitalier universitaire de Fann ;
- Hôpital Aristide Le Dantec ;
- Hôpital des Enfants Albert Royer ;
- Hôpital général de Grand-Yoff ;
- Hôpital régional de Thiès ;
- Hôpital Ibrahima Abdoulaye Niassé de Kaolack ;
- Hôpital Amadou Sakhir Mbaye de Louga ;
- Hôpital lieutenant-colonel Mamadou Diouf de Saint-Louis ;
- Hôpital régional de Ziguinchor ;
- Hôpital régional de Tambacouda ;
- Hôpital Heinrich Lübke de Diourbel ;
- Hôpital de Thiaroye ;
- Hôpital d'Ourossogui ;
- Hôpital de Ndoum ;
- Centre national de Transfusion sanguine ;
- Centre national d'Appareillage et d'Orthopédie ;
- Pharmacie nationale d'Approvisionnement.

• *Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage*

- Ordre des Vétérinaires ;
- Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA).

• *Ministère de l'Habitat*

- Ordre des Architectes.

• *Ministère de la Culture et de la Communication*

- Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano (CTDS) ;
- Université des Mutants pour le Dialogue des Cultures ;
- Institut islamique de Dakar (IID)
- Manufacture sénégalaise des Arts décoratifs de Thiès (MSAD) ;
- Agence de Presse sénégalaise (APS).
- Bureau sénégalais du Droit d'auteur.

• *Ministère des PME et du Commerce*

- Union nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture ;
- Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture ;
- Fondation Trade Point.

Art. 3. — Le contrôle des sociétés nationales et des sociétés à participation publique énumérées ci-dessous relève de la Primature et des ministères ainsi qu'il suit :

• *Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique*

- Société des Mines de Fer du Sénégal oriental (MIFERSO) ;
- Société des Mines d'or de Sabodala (SMS) ;
- Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) ;
- Sénégalaise des Eaux (SDE) ;
- Société nationale d'Électricité (SENELEC) ;
- Société PETROSEN ;
- Société africaine de Raffinage (SAR) ;
- Société d'Études des Phosphates de Matam.

• *Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat*

- Industries chimiques du Sénégal (ICS) ;
- Rhône Poulenc Rorer (ex-SIPOA) ;
- Société des Textiles de Kaolack (SOTEXKA) ;
- Société du Domaine industriel de Dakar (SODIDA) ;
- Société du Domaine industriel de Ziguinchor (SODIZI) ;
- Société du Domaine industrie de Saint-Louis (SODISA).

• *Ministère de l'Économie et des Finances*

- Loterie nationale du Sénégal (LONASE) ;
- Compagnie bancaire pour l'Afrique occidentale (CBAO) ;

- Crédit lyonnais du Sénégal (CLS) ;
- Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) ;
- AXA Assurances Sénégal (AAS) ;
- Assurances générales du Sénégal (AGS) ;
- Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) ;
- Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) ;
- Banque sénégaléo-tunisienne (BST) ;
- Banque islamique du Sénégal (BIS) ;
- Société sénégalaise de Réassurances (SENRE) ;
- Société nationale de Recouvrement (SNR) ;
- Fonds de Garantie Automobile (FGA) ;
- Société nationale d'Assurance et de Crédit (SONAC).
- *Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Transports*
 - Société sénégalaise d'Équipement pour la Promotion des Transports collectifs (SEPROT) ;
 - Société nationale de Chemins de fer du Sénégal (SNCS) ;
 - Société d'Investissement et de Restructuration navale (SIRN) ;
 - Société nationale du Port autonome de Dakar (PAD) ;
 - Société Air Sénégal international ;
 - Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) ;
- *Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage*
 - Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) ;
 - Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal (SAED) ;
 - Agence nationale de Conseil agricole et rural (ANCAR) ;
 - Société de Développement agricole et industriel (SODAGRI) ;
 - Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX).
- *Ministère du Tourisme*
 - Société d'aménagement touristique de la Petite Côte (SAPCO).
- *Ministère de l'Habitat*
 - Société nationale des Habitations à Loyer modéré (HLM) ;
 - Société immobilière du Cap-vert (SICAP) ;
 - SCAT-URBAM.
- *Ministère de la Culture et de la Communication*
 - Société nationale "La Poste" ;
 - Société nationale de Radiodiffusion et Télévision du Sénégal (RTS) ;
 - Société nationale des Télécommunications (SONATEL) ;
 - Société sénégalaise de Presse et de publication (SSPP) Le Soleil ;
 - Société "Les Nouvelles Éditions africaines" (NEA).
- *Ministère des PME et du Commerce*
 - Centre international du Commerce extérieur du Sénégal (CICES).

Article 4 : Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret notamment le décret susvisé n° 2001-948 du 21 novembre 2001.

Article 5 : Le Premier Ministre et les Ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel*.

Fait à Dakar, le 8 novembre 2002

Abdoulaye Wade
Par le Président de la République

Le Premier Ministre,
Idrissa Seck.